



Distr. générale  
19 février 2020

Français  
Original : anglais



**Programme  
des Nations Unies  
pour l'environnement**

**Groupe de travail à composition non limitée des Parties  
au Protocole de Montréal relatif à des substances  
qui appauvrissent la couche d'ozone  
Quarante-deuxième réunion  
Montréal (Canada), 13–17 juillet 2020\*\***

**Ordre du jour provisoire**

1. Ouverture de la réunion.
2. Questions d'organisation :
  - a) Adoption de l'ordre du jour ;
  - b) Organisation des travaux.
3. Reconstitution du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal pour la période 2021–2023.
4. Émissions inattendues de trichlorofluorométhane (CFC-11).
5. Recensement des lacunes dans la couverture mondiale de la surveillance atmosphérique des substances réglementées et présentation des moyens susceptibles d'améliorer la surveillance (décision XXXI/3, par. 8).
6. Processus institutionnels destinés à renforcer la mise en œuvre effective et le respect du Protocole de Montréal (UNEP/OzL.Pro.31/9, par. 170).
7. Rapport du Groupe de l'évaluation technique et économique pour 2020, y compris les questions concernant :
  - a) Les demandes de dérogation pour utilisations critiques de bromure de méthyle pour 2021 et 2022 ;
  - b) La disponibilité future de halons et de leurs solutions de remplacement (décision XXX/7) ;
  - c) Les autres questions.
8. Stocks de bromure de méthyle (UNEP/OzL.Pro.31/9, par. 100).
9. Émissions de tétrachlorure de carbone qui continuent de se produire (UNEP/OzL.Pro.31/9, par. 81).
10. Composition du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal (UNEP/OzL.Pro.31/9, par. 147).
11. Questions diverses.

\* Nouveau tirage pour raisons techniques le 3 juin 2020.

\*\* L'examen de certains points de l'ordre du jour sera mené en ligne et celui de certains autres sera reporté à une date ultérieure.

12. Adoption du rapport de la réunion.
13. Clôture de la réunion.

---